

# Les lycéens plaident pour les droits humains

Les concours de plaidoiries des lycéens organisé par la Ligue des droits de l'Homme a eu lieu au Théâtre municipal.

## L'événement

Les lycéens de Coutances ont l'engagement chevillé au corps. Ils ont pu le démontrer ce mardi 19 mars, à l'occasion de la deuxième édition du concours de plaidoirie des lycéens organisé par la Ligue des droits de l'homme (LDH) dans le cadre du dispositif Discrimin'actions.

Dix lycéens des lycées Lebrun, Jean-Paul-II et du Campus métiers nature ont plaidé devant 200 personnes au Théâtre municipal de Coutances, après un concert du groupe Un P'tit air de Zef, de l'IME la Rose des vents. « **L'idée était de mettre en place un projet pédagogique qui permet aux élèves de se confronter à la réalité du monde** », explique Alain Tambour, président de l'antenne locale de la LDH.

Selon le président, il était important de montrer « **que la jeunesse a des préoccupations** ». Pour les élèves participants, le but est justement de sensibiliser cette jeunesse aux droits humains.

« **On entend souvent les adultes parler de ces sujets-là dans les médias mais moins un public jeune** », estime Tom Rose, en première au Campus métiers nature. Sa camarade, Jeanne Lognoné, abonde : « **Il est important que les jeunes se reconnaissent dans ces discours, ils le feront plus facilement si on s'adresse directement à eux.** »

Cette dernière a par ailleurs obtenu la deuxième place du concours avec sa *Tirade pour les va-nu-pieds*, la première revenant à Victor Lainé, du lycée Jean-Paul-II, et son sujet *Femmes afghanes, survivre en pays taliban*, et la troisième à Lise Grandin, du lycée Lebrun, pour *Une vie à faciès*. Les trois lauréats participeront à la finale départementale le 1<sup>er</sup> juin, à Saint-Sauveur-Villages.

Dorian LE JEUNE.



Dix élèves des lycées Jean-Paul-II, Lebrun et du Campus métiers nature ont plaidé lors du concours de plaidoiries de la Ligue des droits de l'homme. Ouest-France